



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n°58

Décembre 2013

Editorial



Vincent Magnus
Bourgmestre

Nous voici déjà arrivés au terme de l'année. Ces premiers mois de législature auront été très riches, tant au niveau des travaux qui ont été entrepris en ville et dans les villages, que des projets initiés ou à venir, que des synergies avec la population, les commerçants, les associations.

Le mois de décembre marque traditionnellement le début des préparatifs des fêtes de fin d'année. Cette année, pour le plaisir de tous, le Collège a décidé d'investir dans de nouvelles illuminations, plus modernes et plus attractives pour le chef-lieu. Ces décorations ravissent sans doute déjà les petits et les grands et invitent à flâner dans le centre-ville, où les vitrines des commerçants ont également été parées de leurs plus beaux atours.

Sur la place Léopold, jusqu'au 5 janvier, la patinoire accueillera celles et ceux qui veulent profiter des plaisirs de la glisse, tandis que le marché de Noël solidaire vient juste de se terminer. Le succès de cette manifestation augmente d'année en année. C'est la raison pour laquelle une extension a été prévue cette fois dans l'ancien palais de Justice. Vous avez été nombreux à participer aux ateliers dédiés aux fêtes de fin d'année qui étaient proposés là durant tout un week-end.

En cette période de fêtes, toutes les forces vives se mobilisent et la plupart des commerces ouvrent leurs portes les dimanches du mois de décembre.

Cela souligne une fois de plus l'excellente collaboration entre le Collège communal, l'association des commerçants, l'Office du Tourisme, l'asbl Gestion Centre-Ville ainsi que tous les acteurs de terrain qui oeuvrent au développement d'Arlon. Ensemble, nous souhaitons redonner du souffle aux commerces

du centre-ville, qui pâtissent plus que d'autres de la crise financière que nous subissons depuis 2008. Le lancement des chèques commerces ainsi que l'ouverture du piétonnier aux véhicules jusqu'au printemps sont des initiatives pour permettre de redynamiser ce cœur de ville. Dans les mois à venir, d'autres démarches seront entreprises. Le revêtement du piétonnier sera complètement refait pour permettre une circulation plus aisée des piétons et des automobilistes. Un projet d'envergure est également prévu rue Paul Reuter, sur le site de l'ancien hôtel de police, qui devrait dans les années à venir proposer du logement ainsi que des surfaces commerciales plus importantes que ce dont nous disposons actuellement au centre-ville.

Le Collège est persuadé que c'est en dialoguant et en collaborant que nous pourrions trouver des solutions aux problèmes existants.

La manifestation du 21 septembre dernier en est un témoignage éloquent. Cette marche silencieuse organisée pour soutenir l'hôpital d'Arlon face à un démantèlement programmé par la direction de Vivalia a été un succès sans précédent. Plus de trois mille personnes étaient dans les rues ce jour-là pour dire non à ce projet qui lèserait considérablement le Sud-Luxembourg, dont le bassin de vie dépasse les 100.000 personnes. Il est certain que la Direction de Vivalia devra tenir compte du signal lancé par la population durant les prochaines semaines et les prochains mois pour proposer une nouvelle solution à la réorganisation des soins de santé dans la province de Luxembourg.

Ce qui est certain, c'est que le Conseil communal d'Arlon et le Conseil médical des Cliniques Sud-Luxembourg sont solidaires dans cette bataille pour maintenir notre hôpital, un outil performant

qui emploie du personnel très qualifié et qui a montré à de nombreuses reprises qu'il était à la pointe de la technologie, en proposant des techniques parfois très avant-gardistes à ses patients. Ce dossier restera une priorité pour le Collège dans les prochains mois et les prochaines années. Jamais il ne laissera démanteler un outil dans lequel notre population a tellement investi et dans lequel nous croyons tous avec vigueur.

Dans un tout autre contexte, nous avons été témoins d'un autre élan mobilisateur de notre population. Le 18 octobre, 5.000 personnes se sont retrouvées sur la place Léopold pour assister à la Joyeuse Entrée du roi Philippe et de la reine Mathilde. Un moment inoubliable et exceptionnel qui a permis de montrer le dynamisme, la chaleur et la convivialité de notre province et de son chef-lieu.

Notre objectif principal est de poursuivre dans cette dynamique pour démontrer à celles et ceux qui en doutent encore que la Ville d'Arlon a une place de choix à occuper dans une Grande Région qui se construit.

Le Collège et le Conseil communal se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2014.



Le Palais accueille l'expo « Dans l'intimité du Roi »



**EXPOSITION
DANS L'INTIMITÉ DU ROI**

17 octobre 2013 > 2 février 2014
LE PALAIS A ARLON
Place Léopold

www.palaisarlon.be | 063/245.652
Entrée : 5 € - Gratuit le 18 octobre pour la Joyeuse Entrée de 10h à 18h

Jusqu'au 2 février, le 1er étage de l'ancien palais de Justice d'Arlon accueille une prestigieuse exposition, intitulée « Dans l'intimité du Roi », qui commémore les 20 ans de règne du Roi Albert II. Le parcours rassemble des photographies inédites de la famille royale, prises dans l'intimité du règne par le photographe Olivier Polet. Les coulisses d'un discours télévisé, la prestation de serment du Premier Ministre, le travail du Roi au quotidien, ses missions à l'étranger, ses moments en famille, le photographe expose ce que l'on voit peu : une famille dans la simplicité.

L'exposition propose également au public de découvrir des objets uniques ayant appartenu à la famille royale, notamment à la Princesse Alexandre de Belgique.

Un livre d'or ainsi que le mur à souhaits sur lequel les enfants des écoles de la province ont apposé des dessins et des petits mots à l'attention des souverains pour leur joyeuse entrée sont également mis à disposition du public.

Informations pratiques :

L'exposition est accessible jusqu'au 2 février 2014 au Palais, place Léopold.

Ouvert du mardi au dimanche, de 14h à 18h (sauf jours fériés)

Tarif : 5 € / adulte, 2 € / étudiant, Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

L'artiste Marie Howet au musée Gaspar



reconnaissance au plus haut niveau arrive vite lorsqu'elle devient la première femme à recevoir le Prix de Rome en 1922. Très ancrée dans son Ardenne natale, Marie Howet peignit, voyagea et exposa dans le monde entier. Les sujets ardennais, irlandais et méditerranéens sont les plus nombreux. Mais elle excelle également dans l'art du portrait. Quelques-unes des œuvres et certains documents renvoient vers Arlon avec, par exemple, un croquis de 1925 représentant les remparts du « Vieil Arlon ».

Plusieurs expositions ont déjà été consacrées à l'œuvre de Marie Howet. L'exposition du Musée Gaspar sera l'occasion de découvrir des œuvres jamais exposées, ainsi que de nombreux objets permettant d'entrer dans l'intimité de l'artiste par le petit bout de la lorgnette.

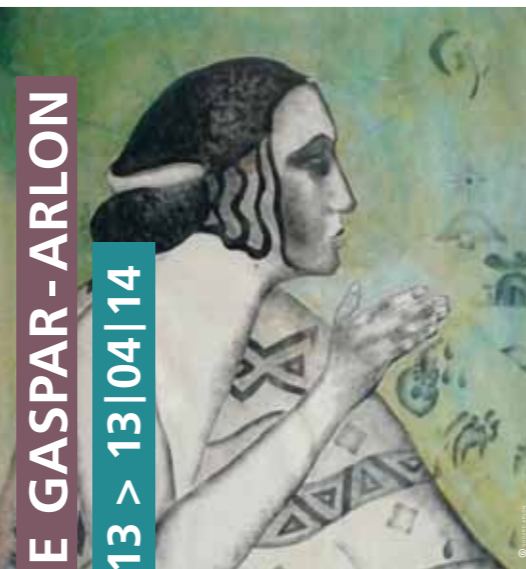
L'artiste luxembourgeoise Marie Howet est officiellement entrée en 2012 dans la Nouvelle Biographie Nationale, intégrant par là-même le panthéon des plus grandes personnalités belges. L'exposition du Musée Gaspar, est l'occasion de commémorer les 30 ans de son décès.

Née à Libramont en 1897, Marie Howet est rapidement remarquée par Jules Destrée lorsqu'il était ministre des sciences et des arts. La

Marie Howet

(1897-1984)

Pérégrinations d'une artiste luxembourgeoise et européenne



MUSÉE GASPAR - ARLON

25|10|13 > 13|04|14



Le projet Vivalia 2025 devra être revu ! 3000 personnes dans les rues d'Arlon pour dire non !



Une mobilisation sans précédent pour l'hôpital

Le 21 septembre dernier, la population était nombreuse à avoir répondu à l'appel lancé par la Ville pour soutenir l'hôpital d'Arlon et dire non au projet développé par la direction de Vivalia, un projet censé restructurer l'offre de soins dans la province de Luxembourg.

Ce plan vise la création d'un hôpital régional sur le site de Molinfaing et augure in fine le démantèlement de la clinique d'Arlon, qui a pourtant largement réussi sa reconversion et sa restructuration depuis 25 ans. En l'espace de quelques années, elle est devenue un outil indispensable, performant et de proximité pour tout le bassin de vie du Sud-Luxembourg, soit plus de 100.000 personnes.

Son démantèlement programmé est et reste inacceptable.

La population, inquiète des suites qui seraient réservées à ce plan, a défilé aux côtés des élus du Sud-Luxembourg en guise de protestation. Sur la place Léopold, où les édiles d'Arlon, Virton et Aubange ont pris la parole aux côtés de ceux d'Attert et de Martelange pour redire ce qu'ils pensent du projet. Les services de police ont compté plus de 3.000 personnes, du jamais vu depuis le sacre d'Ingrid Lempereur aux jeux olympiques de 1984 à Los Angeles.

Cette mobilisation importante devrait conduire la direction de Vivalia à revoir sa copie.

Le conseil médical d'Arlon refuse la nouvelle proposition

Dans les jours qui ont suivi cette marche silencieuse, la direction de Vivalia a présenté un projet révisité du plan, et a proposé l'implantation de l'hôpital unique au km 155, soit entre Thibessart et Légglise, en lieu et place de Molinfaing, jugé trop au nord par les sudistes qui vivent dans la région la plus densément peuplée de la province.

Le Conseil d'Administration a post-posé sa décision souhaitant que les différents conseils médicaux soient avisés de cette nouvelle proposition.

Très rapidement, le conseil communal d'Arlon a réitéré son refus quant à cette deuxième proposition de la direction de Vivalia. Le 2 décembre, les médecins des Cliniques Sud-Luxembourg, réunis en Assemblée Générale, ont également massivement refusé la nouvelle mouture du plan Vivalia 2025.

Vivalia devra revoir sa copie

Le Conseil d'Administration de Vivalia va donc être amené à reconsidérer sa décision mais il est à présent certain qu'il devra tenir compte du signal lancé par tout le Sud-Luxembourg en septembre dernier.



Visite Royale à Arlon !

Arlon, la Joyeuse Entrée du cœur pour le roi Philippe et la reine Mathilde

Le moment restera inoubliable pour tous celles et ceux qui étaient présents. Le 18 octobre dernier, près de 6.000 personnes se sont donné rendez-vous sur la place Léopold pour accueillir le couple royal pour leur Joyeuse Entrée en province de Luxembourg. Minutieusement organisé par la Province, le cabinet du Gouverneur, et la Ville, le programme n'a connu aucun couac et a ravi le public venu en masse pour assister à ce moment exceptionnel.

Arrivés à 11h, les souverains ont d'abord rencontré quelques élèves de maternelle de l'école du Centre et de l'Institut Notre-Dame ainsi qu'une délégation de porte-drapeaux de la province.

Le couple royal a ensuite fait son entrée dans un palais provincial bondé où les attendaient la plupart des bourgmestres de la province, les présidents de CPAS, les anciens et les actuels ministres et députés, les représentants des pompiers et de la police, ainsi qu'une large délégation des forces vives de la province.

Avant les discours officiels, Valentine Liégeois, une jeune marchoise prodige de 11 ans, a offert au couple et au public une sonate de Beethoven magistralement jouée au piano.

Au moment de son allocution, le Gouverneur a souligné l'attachement du Luxembourg pour « sa » Reine tandis que le Bourgmestre a mis en avant les spécificités et les atouts arlonais et a insisté sur la nouvelle politique dynamique mise en place, à tous niveaux, avant de fustiger le repli identitaire et l'intolérance.

Avant de poursuivre, la Ville a offert un moulage des « Voyageurs », une sculpture gallo-romaine qui se trouve aujourd'hui dans le Musée Archéologique du chef-lieu. Pour la Province, ce sont des réalisations de deux enfants des Instituts médico-pédagogiques qui ont été remis. Préparé par les écoles hôtelières d'Arlon et de Libramont, le repas

**Vive le Roi !
Vive la Reine !**

*Vive le Roi !
Vive la Reine !*

fut l'occasion pour nos souverains de parler de deux thèmes qui sont chers aux Luxembourgeois : la filière bois et la mobilité, en compagnie d'experts. Avant de clôturer ce moment par un dessert tout chocolat préparé par Edouard Bechoux de Florenville.

Le bain de foule fut un moment exceptionnel pour le public comme pour les souverains, acclamés de tous côtés par la foule venue en masse pour les apercevoir. Comme en avril dernier, c'est en toute simplicité qu'ils ont serré les mains et échangé quelques mots avec le public.

La flash mob organisée par les rhétos de l'INDA fut sans conteste l'apothéose de ce bain de foule, qui s'est prolongé bien au-delà de ce qui était prévu initialement.

Nous retiendrons les quelques mots adressés par le roi Philippe au balcon du palais provincial, qui remerciait les Luxembourgeois pour leur « ardeur d'avance », le défilé des groupements folkloriques provinciaux qui ont mis l'ambiance durant une bonne partie de la journée, ainsi que les spectacles hauts en couleur offerts par l'école du cirque d'Arlon et les musiciens du groupe Commando Fête.



**Vive le Roi !
Vive la Reine !**

**Vive le Roi !
Vive la Reine !**

*Vive le Roi !
Vive la Reine !*



NOUVEAU dans le cœur d'Arlon

Les Chèques Commerces!
La bonne idée pour vos cadeaux!

Où se les procurer?
A l'Hôtel de Ville d'Arlon

Où les utiliser?
Chez les commerçants participants du centre-ville, que vous reconnaîtrez grâce à ce visuel

Une initiative de l'Asbl Arlon Centre-Ville, de la Ville d'Arlon et de l'Association Commerciale et Industrielle d'Arlon

www.arloncentreville.be

1. C'est quoi un chèque commerce ?

C'est un chèque d'une valeur unitaire de 5€, 15€, ou 50 € qui permet d'offrir ce que vous souhaitez dans les commerces du cœur de la ville.

2. Où les utiliser ?

Chez les commerçants participants du centre-ville d'Arlon. Cela va du coiffeur au restaurateur en passant par les chausseurs, les boutiques de prêt-à-porter, les agences de voyages, et bien d'autres... Autant dire que vous avez l'embarras du choix. Ces commerces sont reconnaissables grâce à ce visuel apposé sur leur vitrine.

Vous trouverez la liste complète des participants sur www.arloncentreville.be/cheques-commerces ou en scannant le QR-code présent sur les chèques.

3. Comment payer avec des chèques commerces ?

Vous choisissez vos articles auprès d'un commerce participant du centre-ville et présentez votre chèque au moment de régler. Le commerçant déduira le montant du chèque du montant total de vos achats. Il vous est loisible de cumuler les chèques jusqu'au montant de votre choix mais attention, le commerçant ne rend pas la monnaie sur le chèque commerce.

4. Où se les procurer ?

A l'Hôtel de Ville d'Arlon, rue Paul Reuter n°8, service de la Recette communale (A2).

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h

5. Combien ça coûte ?

Vous voulez offrir un chèque commerce à une personne de votre choix? Cela ne vous coûtera que sa valeur faciale de 5€, 15€ ou 50€. Le détenteur d'un chèque commerce pourra alors réaliser ses achats dans les magasins participants.

6. Les chèques commerces, pour qui ?

Tout le monde :

- Le particulier pour offrir un cadeau en ayant l'assurance de ne pas se tromper ;
- Le chef d'entreprise pour ses employés, cette attention plaira à tout le monde (à concurrence de 35€/an, exonération et avantages sociaux en référence à la circulaire 92) ;
- Les clubs sportifs, les amicales pour toutes les occasions de faire plaisir, pour alimenter des tombolas.
- Les commerçants pour les proposer comme chèque cadeau à leurs clients.

7. Combien de temps mon chèque est-il valable ?

Le chèque est valable une année, à dater de l'émission de celui-ci.

8. À quelle occasion utiliser les chèques commerces ?

De multiples événements dans l'année sont prétextes à (se) faire plaisir avec des chèques commerces :

une naissance, un anniversaire, un mariage, la fête des mères, des pères, des grands-parents, à la Saint-Nicolas, la Saint-Jean, la Saint-Valentin, et pas à la Saint-Glinglin, pour Noël, pour un lot de tombola ou tout simplement pour dire 'Merci'.

9. Pourquoi un chèque commerce à Arlon ?

Pour découvrir ou redécouvrir les plaisirs de flâner en centre-ville. Apprécier la convivialité et le professionnalisme de ses commerces. Partager des moments forts en famille, entre amis autour d'un verre, d'un bon repas. Enfin, faire le choix d'offrir et de consommer local tout en ayant l'assurance de faire plaisir.

10. Qui est à l'initiative de ce projet de Chèques Commerces à Arlon ?

La Ville d'Arlon, l'Association Commerciale et Industrielle d'Arlon (ACIA) et l'asbl Arlon Centre-Ville ; avec la volonté par cette action de renforcer le commerce de proximité et les indépendants qui ont fait le choix de s'installer en centre-ville et de croire en son potentiel.

11. Vous avez encore des questions sur les chèques commerces ?

Contactez l'asbl Arlon Centre-Ville par mail gcv@arlon.be ou par téléphone au 063/24.56.85



La Ville d'Arlon, l'asbl Arlon Centre-Ville et l'ACIA proposent depuis le 2 décembre des chèques commerces. Une initiative pour redynamiser le commerce de proximité au cœur d'Arlon. Vincent Magnus, bourgmestre de la Ville d'Arlon, le martèle depuis des mois : il souhaite donner un second souffle aux commerces de proximité et multiplie pour cela les initiatives.

Le MAPIC, salon de l'immobilier commercial à Cannes, fut l'occasion pour les élus arlonais de défendre le projet de reconversion du site de l'ancien hôtel de police qui devrait permettre d'accueillir du logement et des surfaces commerciales d'une superficie supérieure à ce que l'on trouve actuellement. Le Collège communal croit en ce projet qui pourrait devenir un moteur pour le centre-ville, à proximité d'un parking gratuit, faisant la jonction entre la place des Chasseurs Ardennais et le piétonnier.

L'ouverture du piétonnier à la circulation est également une des solutions envisagées par le Collège, en concertation avec les commerçants du centre-ville et l'ACIA, pour booster le cœur de ville. Depuis ce 2 décembre, les automobilistes peuvent emprunter la voirie piétonne, qu'ils quitteront devant le Carrefour Market, place du Marché-aux-Légumes. La période d'essai doit durer jusqu'au printemps 2014, quand un premier bilan sera tiré de ce projet.

Les illuminations de Noël contribueront aussi très certainement à donner une image attrayante et dynamique de notre centre-ville. Cette année, le Collège a choisi des décorations de fin d'année qui donnent à Arlon un cachet unique en cette période de fêtes. Pour rendre le centre-ville plus attractif, le Collège a décidé de passer un marché pour louer le matériel qui sert à décorer la Ville. Il sera renouvelé tous

les 3 ans, ce qui permettra d'offrir à la population des décorations variées.

Mais revenons à nos chèques commerces. D'une valeur de 5, 15 et 50 €, ils sont disponibles à l'achat à l'accueil de l'hôtel de ville depuis le début du mois. La plupart des commerçants ont répondu favorablement à l'initiative. Les chèques pourront être utilisés dans tous les commerces participants : coiffeurs, magasins de vêtements, chausseurs, agences de voyages, HoReCa... La liste complète est disponible sur www.arloncentreville.be/cheques-commerces. Le commerçant participant à qui on remettra un chèque déduira son montant du total des achats. Il sera reconnaissable grâce à un autocollant apposé sur sa vitrine. Attention toutefois : le commerçant ne rendra pas la monnaie sur le chèque.

Cette initiative est aussi une manière de soutenir le commerce de proximité et de relancer l'économie locale.

La Ville s'inscrit pleinement dans cette dynamique pour rebooster le centre-ville. Elle a choisi de poser un geste fort en convertissant dès 2014 la prime du parc à conteneurs en chèque commerce. Une façon d'encourager les Arlonais à poser un geste pour l'environnement tout en soutenant le commerce local. "A ce jour, on parle d'un montant de 53.000 € par an pour 3.500 ménages. La commune d'Arlon comptant plus de 12.000 ménages, il y a donc un joli défi à relever", conclut Marielle Flammang, gestionnaire de l'asbl centre-ville.



Joyeuses fêtes à Arlon



Les autorités communales, entourées des commerçants et des représentants de l'Association Commerciale et Industrielle d'Arlon, ont officiellement donné le coup d'envoi des festivités de fin d'année en inaugurant le 2 décembre les toutes nouvelles Illuminations qui resteront installées jusqu'au dimanche 5 janvier. L'éclairage est prévu de 16h à minuit sauf les soirs de réveillons où les lumières resteront allumées jusque 4h.

Le week-end dernier, la population a été nombreuse à fréquenter les allées sous chapiteau du marché de Noël solidaire proposé par l'asbl Arlon Centre-Ville, les services clubs, les communautés religieuses et laïques, la Défense, l'Acia, l'Office du Tourisme et la Ville d'Arlon. Un succès confirmé chaque année et qui a nécessité cette fois-ci le prolongement du marché dans l'ancien Palais de Justice, où des ateliers sur le thème des « fêtes de fin d'année » étaient organisés.



Environnement

La Ville d'Arlon remporte le Challenge des villes fleuries

L'hiver est à nos portes. Les premières neiges sont tombées et, bientôt, la nature s'endormira pour se parer de ses plus beaux atours dès la belle saison revenue.

Le printemps, précisément, cela se prépare. Durant l'automne et l'hiver, tout le service Environnement de la ville d'Arlon est à pied d'oeuvre pour choisir et préparer les plants ainsi que les jeunes pousses qui serviront à

fleurir les vasques, les parterres et les pots de fleurs un peu partout en ville ainsi que dans les villages durant toute l'année.

Régulièrement primée au challenge des villes fleuries, cette année, la Ville d'Arlon a reçu le premier prix. Un jury d'experts désignés par la Fédération Touristique du Luxembourg Belge a mis à l'honneur la créativité du service qui fleurit toute la commune été comme hiver, avec des

plantes et des herbes de saison, entièrement cultivées dans les serres communales. Le fleurissement, la diversification des plantes ainsi que la propreté sont également des critères qui ont été pris en compte dans l'évaluation dont le résultat a été rendu public fin septembre.

Ce prix récompense le travail de toute une équipe, près de 40 personnes, qui travaille tous les jours à l'embellissement de notre ville et de nos villages, notamment aux plantations, aux tontes des pelouses, au ramassage des déchets, au tri sélectif, au balayage, au déneigement...

Avec les premiers flocons, c'est précisément cette tâche qui risque de mobiliser les équipes durant les semaines à venir, pour assurer la mobilité des automobilistes et des piétons dans toute la commune. Avant de s'atteler aux nouvelles plantations qui permettront peut-être à la Ville de rester en tête du classement des villes fleuries... Une belle récompense après des années de travail intense ininterrompu. C'est en tous cas ce qu'on leur souhaite !



Aînés

La Résidence de la Knippchen propose le « manger avec les doigts » ou « finger food »

Les choses bougent à la Résidence de la Knippchen, et pas seulement au niveau du look.

Depuis peu, sur une initiative de son directeur, Frank Pierret, le home propose aux personnes âgées qui ne peuvent ou ne savent plus manger avec des couverts une version « finger food » de leur plat, une sorte de « dérivé » du menu standard proposé aux autres résidents.

En dehors du fait qu'il s'agisse d'une technique innovante, ce qui est visé c'est avant tout l'autonomie des personnes âgées qui réapprennent progressivement à doser leur appétit.

Pour Marie Neuberger, présidente du CPAS, cette cuisine créative rejaillit positivement sur les résidents qui en bénéficient, mais aussi sur l'ensemble du personnel qui a été séduit par le caractère mobilisateur et pluridisciplinaire du projet auquel la direction, le personnel soignant et les cuisiniers ont adhéré.

Des professionnels du secteur, intéressés par la démarche de l'institution arlonaise, sont venus constater les bénéfices de l'initiative originale proposée aux résidents du home: l'Union des Villes et Communes, des CPAS, et même des institutions privées. Une belle publicité pour cette résidence qui accueille aujourd'hui 97 personnes.

D'autres initiatives, à connotation intergénérationnelle, ont découlé de ce projet. Le Club des Jeunes d'Udange a notamment participé à la réalisation d'une brochure qui sortira fin d'année. Cette dernière a simplement pour vocation, sans prétention aucune, de partager avec les lecteurs les principaux enseignements tirés de cette expérience humaine originale.

La Résidence de la Knippchen reçoit 4.800 €

Bernadette Mottet, veuve de Pierre Heintz, vient de remettre un chèque de 4.800 € à la Résidence de la Knippchen, le home pour personnes âgées de la rue du Marquisat.

Marie Neuberger, échevine et présidente du CPAS, s'est dite très touchée par le geste de Mme Mottet, dont le livre "La Hëtchegeass de Pierrot" vient d'être édité et vendu à 400 exemplaires. Les bénéfices de la vente, 4.800 €, ont été entièrement reversés aux résidents du home.

Le livre raconte en effet, sous la plume d'André Ensch, l'histoire de ce quartier d'Arlon et reprend les clichés qui ont été pris dans les années 60 par Pierre Heintz, qui y a passé une partie de sa vie.

Il était normal pour Mme Mottet que les bénéfices de la vente de ce livre reviennent à cette institution, située en plein milieu du quartier dont il est question dans le livre.

Pour la présidente du CPAS, ce cadeau constitue un tremplin pour la réalisation d'un nouveau projet qui lui tient particulièrement à coeur et dont l'objectif vise le bien-être des résidents. En effet, il est prévu prochainement de créer au sein de la Résidence une salle de bains multi-sensorielle pour permettre aux personnes âgées de soulager leurs douleurs et de bénéficier de stimulations par le biais de massages, de jeux de lumières, d'odeurs, de musique...



Mobilité

Ouverture du piétonnier

Suite à la demande des commerçants de la Grand-Rue et de l'ACIA, le Collège communal de la Ville d'Arlon a décidé d'ouvrir le piétonnier à la circulation, uniquement en journée, à partir du lundi 2 décembre.

Cette réouverture momentanée est fixée pour une période d'essai s'étalant durant la période hivernale 2013/2014. Elle prendra fin au printemps 2014 avec le démarrage des travaux de réaménagement du piétonnier.

L'ensemble de la Grand-Rue deviendra alors une « zone de rencontre ». Cela signifie que la vitesse sera limitée à 20km/h avec respect mutuel de tous les usagers. Le stationnement sera strictement interdit dans cette zone.

Le piétonnier sera inaccessible la nuit. La borne d'accès sera en position levée de 19h à 5h.

Les livraisons seront possibles de 5h à 10h et de 18h à 19h.

Durant cette réouverture, les sorties via la rue Léopold et la rue Etienne Lenoir seront interdites. Les automobilistes sortiront uniquement via la place du Marché aux Légumes (Carrefour Market).

Jusqu'à la fin de la patinoire, le 9 janvier 2014, l'accès à la Poste le jeudi matin au moment du marché se fera exceptionnellement via le piétonnier et la rue Léopold, qui sera laissée libre à la circulation jusque 13h.



Jeunesse

Conseil communal des jeunes



Une quarantaine d'enfants de 5e et 6e primaires issus des écoles d'Arlon (tous réseaux confondus) ont été élus par leurs camarades de classe pour les représenter au conseil communal des jeunes précédé par l'échevin de l'Enseignement et de la Jeunesse Jean-Marie Triffaux. Il s'agit d'une initiative à la citoyenneté. Au cours de la réunion du 23 octobre, chaque enfant élu comme membre effectif a reçu une écharpe tricolore symbolisant son engagement. M. Triffaux a également donné quelques explications sur le rôle du Bourgmestre, des Echevins et des conseillers communaux.

Dans les mois à venir, les enfants entameront des réflexions sur les sujets qui les concernent : l'environnement, la mobilité, les personnes âgées...

Les enfants, membres effectifs et suppléants de ce conseil sont : Hugo Quinet, Benjamin Goullier, Thomas Huet, Juliette Meunier (école de Weyler), Sastianna Patoux, Ethan Theizen (école des Lilas), Matthieu Soquay, Honorine Fouss (école de Barnich), Mélie Schmit, Théo Barthel (école de Fouches),

Mickaël Paquet, Antoine Casters (école de Toernich), Esteban Gilson, Maxime Pochet (école de la rue de Neufchâteau), Axel Meunier, Louis Mariel (école du Galgenberg), Eugénie Muller, Yan Lescaut (école de Freylange), Benjamin Dew, Athina Dominique (école de Sterpenich), Mathieu Collot, Marine Gailly (école de Waltzing), Marie Neyens, Sarah Guillaume (école de Frassem), Janelle Lenoir, Mathis Rostenne (école de Schoppach), Hugues Hames, Amandine Didembourg (école de Heinsch), Jérémie Decoster, Stany Noël (école de Stockem), Myriam Lamborelle, Laurine André, Carla Delatte, Amélie Chougrani (école du Centre), Romane Nollet, Claire Mariscal, Nicolas Delrue, Lilah Herman (ISMA), Marius Vergnol, Marie Schneidesch (INDA).



Noces de brillant, de diamant et d'or

à l'hôtel de ville



M. et Mme Grandjean-Danhiez d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Sabbe-Toussaint d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Lycops-Bouché d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Balfroid-Scheuren d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Cartry-Plichard d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Lusson-Hoefman d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Guirsch-Cailteux d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Gillard-Zaccagnini d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Kieffer-Turbang d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Cenné-Bovy d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Oswald-Schmit d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Lemaire-Dabe d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Marbehant-Dron d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Mathay-Georges d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Perpereau-Demoulin d'Arlon (50 ans de mariage)

Noces de brillant, de diamant et d'or

à l'hôtel de ville



M. et Mme Geibe-Wingel d'Arlon (65 ans de mariage)



M. et Mme Wagemans-Demeyer d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Barras-Schoentegen d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Cimino-Flohimont d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Debart-Genonceaux d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Huberty-Georges d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Lenoir-Vandoren d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Godard-Dethier d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Mars-Depierreux d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Pierson-Lagnemma d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Roufousse-Jorissens d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Winandy-Joris d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Dewez-Govaerts d'Arlon (50 ans de mariage)

Echos de la vie communale

Commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918

Le musée Gaspar lance un appel à la population

À partir du 1er mai 2014, le Musée Gaspar présentera une exposition relative à l'occupation du Pays d'Arlon durant la 1ère Guerre Mondiale. Toute personne désireuse de fournir informations, documents et objets relatifs à ces événements, est invitée à prendre contact avec le Musée Gaspar : david.colling@arlon.be ou 063.600.893.

Le discobus tous les samedis à Arlon

Le discobus stationne à Arlon chaque samedi, de 9h à 14h, place Léopold (devant le palais provincial). L'inscription est fixée à 5€ pour les moins de 24 ans et à 10€ pour les autres. Elle est valable à vie dans des centaines de points du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires et les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Grâce à la formule « Curioso », pour 20€, vous pouvez emprunter jusqu'à 40 médias. Pour 40€, jusqu'à 100 médias. Alors...soyez curieux ! Renseignez-vous à la direction du réseau du prêt au 081.30.76.67. Mail : direction.reseau@lamediatheque.be





Le bourgmestre Vincent Magnus et les échevins André Perpète et Jean-Marie Triffaux rencontrent Kad Merad en tournage dans la région pour son prochain film.

Le Service Régional d'Incendie fête la sainte Barbe

Le temps d'une journée, sainte Barbe aura pris ses quartiers dans la caserne des pompiers d'Arlon.

Traditionnellement fêtée le 4 décembre, sainte Barbe est notamment la patronne des pompiers, des artificiers, des métallurgistes et autres corporations liées au feu.

L'année prochaine sera cruciale pour notre SRI puisque la réforme sera d'application. Elle prévoit que les 250 services d'incendie en Belgique soient organisés en 32 zones. A terme elle doit permettre aux services d'intervenir de manière plus efficace et plus rapide. Les interventions devraient être plus sûres pour les citoyens et pour le personnel.

Le retraité mis à l'honneur cette année est le Caporal Christian GUILLAUME, professionnel.

Visites d'ambassadeurs

Le 3 octobre, le Bourgmestre a reçu l'ambassadeur de Roumanie, S. E. M. Stefan Tinca. Le 24 octobre, c'est l'ambassadeur du Japon, S.E. Mitsuo Sakaba qui fut accueilli à l'hôtel de ville par les autorités communales, accompagnées par l'ambassadeur honoraire, Patrick Nothomb.

En novembre, les autorités communales ont encore reçu l'ambassadeur du Viet-Nam, SE M. Pham Sanh Chau, et l'ambassadeur de Tchéquie, SE M. Ivo Sramek.



Christian Dabe reçoit le brevet de lauréat du travail

Le 25 octobre, Christian Dabe a reçu des mains du bourgmestre, Vincent Magnus, son brevet de lauréat du travail. M. Dabe termine sa carrière comme conducteur-receveur au TEC, une société où il est employé depuis 1994, soit presque 20 ans.



Jean-Pierre Coffe et Pierre Kroll reçus à l'hôtel de ville pour le lancement de la campagne CNCD 11.11.11



Le CNCD 11.11.1, dont la principale mission est d'interpeller les instances politiques nationales et internationales sur leurs responsabilités en matière de coopération au développement et de solidarité internationale, vient de lancer sa nouvelle campagne. Le thème retenu cette année est le droit à l'alimentation. Depuis 3 ans, le caricaturiste Pierre Kroll s'associe à cette campagne et propose des dessins choc pour faire prendre conscience aux gens des inégalités. Il était présent au moment du lancement officiel de la campagne le 6 novembre dernier. La Ville d'Arlon est également très investie dans cette démarche citoyenne. Elle vient d'ailleurs de recevoir le label « commune du commerce équitable », un titre qui rappelle que l'administration œuvre aussi localement pour développer toujours davantage la solidarité.

A ses côtés une autre star du « bien manger ». Jean-Pierre Coffe, qui était en visite à Arlon dans le cadre de sa tournée en Wallonie, a profité de l'occasion pour se rendre à l'Institut Cardijn Lorraine où les élèves de la section hôtellerie lui ont préparé le repas de midi. Il a également rappelé que l'alimentation était l'affaire de tous et qu'il était important de privilégier le terroir à l'agro-alimentaire, qui appauvrit les goûts.

Les deux personnalités se sont gentiment prêtées au jeu des signatures en déposant un mot dans le livre d'or de l'hôtel de ville, où avait lieu la conférence de presse.



L'abri de nuit d'Arlon recherche des bénévoles

Cela fait maintenant sept ans qu'un abri de nuit ouvre ses portes à Arlon durant l'hiver. Cette année encore, cette structure d'accueil a ouvert ses portes le 1er novembre et les fermera le 31 mars, soit 5 mois de fonctionnement ininterrompu pour l'abri qui accueille les plus démunis durant les longs mois d'hiver, au 44 rue de la Caserne (ancienne caserne Léopold).

De nombreuses personnes se mobilisent chaque année pour soutenir le projet, qui, sans l'aide de bénévoles, ne pourrait fonctionner.

L'année dernière, l'abri de nuit a pu compter sur une cinquantaine de personnes pour assurer l'accueil, l'intendance et la surveillance, notamment pendant la nuit. D'autres avaient également fait preuve de générosité, en offrant des excédents de pain ou des coupes de cheveux gratuites. Cette année encore, l'abri de nuit a besoin de bénévoles. Si vous voulez participer ou soutenir ce projet solidaire, contactez Francine Thiry au 0477.64.67.39 ou adressez un mail à abridenuit@arlon.be
Echevinat des Affaires sociales: André Perpète

Plus de 200 convives au repas des seniors

Chaque année, le Collège communal invite les seniors à un repas dansant.

Fin septembre, au restaurant de l'Itela, plus de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous.

Dans le courant de l'après midi, les doyens de l'assemblée, Mme Yvonne Wurth (91 ans) et M. Pierre Bourgeois (86 ans) ont reçu des cadeaux des mains du Bourgmestre et des élus.

C'est Jean-Yves Laroche et son fils qui ont assuré l'animation tout au long de l'après-midi.

L'assemblée a félicité l'échevin des Aînés André Perpète, l'Amicale 2000 et les employés du restaurant pour leur travail et la qualité de leur service.



Inauguration du nouvel hôtel de police

C'est en présence de la ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances, Joëlle Milquet, qu'a été inauguré le tout nouvel hôtel de police, fraîchement rénové, situé rue Netzer. Présidée par le président de la zone de police Vincent Magnus, le Chef de Corps Joseph Haan et les trois autres bourgmestres de la zone, la cérémonie fut l'occasion pour la ministre de saluer l'esprit collectif qui règne dans la province pour faire avancer les choses et d'aborder les améliorations humaines et matérielles qui pouvaient être espérées pour le Sud-Luxembourg.

Le nouveau bâtiment dans lequel l'accueil zonal, le poste d'Arlon, la section locale de recherche et la direction de la zone ont emménagé le 25 mars dernier répond tout à fait aux normes en vigueur actuellement ainsi qu'au principe de proximité. Il permet également un échange d'informations et la rencontre régulière avec les collègues.



Inauguration d'une nouvelle section à l'Ecole Industrielle et Commerciale

Les autorités communales et académiques ont inauguré en septembre dernier la toute nouvelle section de bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif à l'Ecole Industrielle et Commerciale d'Arlon, qui propose un enseignement de promotion sociale. Cinquante élèves suivent cette année cette formation qui était jusqu'ici dispensée exclusivement sur le site de Mirwart, près de Saint-Hubert. A la rentrée 2014-2015, la deuxième année sera également au programme de l'implantation d'Arlon, située dans l'ancienne caserne Léopold.



L'école de Barnich a le sourire

Important changement à l'école communale de Barnich où l'évolution de la population scolaire permet d'ouvrir trois classes d'enseignement primaire au lieu de deux. Il y a donc une classe pour les 1ère/2ème, une classe pour les 3ème/4ème et une autre pour les 5ème/6ème.

Un bâtiment préfabriqué pouvant accueillir une classe supplémentaire vient d'être installé dans la cour de récréation. Il s'agit d'un préfabriqué dont la Commune est propriétaire et qui était installé précédemment à l'école de Schoppach.



Sur notre photo : Mme Bénédicte Gourdin, architecte, MM. Jean-Marie Triffaux, échevin de l'Enseignement, Michel Billo, directeur de l'école et Mme Laurence Haas du Département technique de la ville.

Rappelons qu'un important investissement est en cours entre les villages de Barnich et de Sterpenich et qu'une toute nouvelle école sera inaugurée durant l'hiver 2014-2015.

L'hiver à Arlon

Judi 26 décembre

Corrida de la Knippchen. Rendez-vous à 19h à l'école du Centre

Jusqu'au dimanche 5 janvier

Illuminations.

Patinoire. Place Léopold.

Jusqu'au dimanche 2 février

Dans l'intimité du Roi. Exposition au Palais.

Jusqu'au dimanche 13 avril

Marie Howet. Prérégrinations d'une artiste luxembourgeoise et européenne. Exposition au Musée Gaspar.

Du samedi 11 janvier au samedi 8 février

Univers singuliers – Livre d'artistes 3.

Exposition à l'Espace Beau Site.

Mercredi 15 janvier

Dessin au fusain (8-12 ans).

Atelier au Musée Gaspar.

Du vendredi 17 au lundi 20 janvier

52e Salon du Bâtiment et de la Construction. Hall polyvalent.

Samedi 11 janvier

Visite guidée de l'exposition temporaire. Musée Gaspar.

Mercredi 29 janvier

Dessin au fusain (4-7 ans).

Atelier au Musée Gaspar.

Du vendredi 31 janvier au lundi 3 février

Salon du jardin et des aménagements extérieurs. Hall polyvalent.

Mercredi 5 février

Dessin à l'encre de Chine (8-12 ans). Atelier au Musée Gaspar.

Samedi 8 février

Visite guidée de l'exposition temporaire. Musée Gaspar.

Dimanche 9 février

Bourse militaria. Hall polyvalent.

Tous les jeudis

Marché hebdomadaire.

UN BRIN D'HISTOIRE

LES SOEURS DE SAINTE-ELISABETH A ARLON (3)



En 1890, les Soeurs de Sainte-Elisabeth créent un lazaret-hôpital pour accueillir les malades et les blessés à Arlon. Pendant plusieurs décennies, la clinique Saint-Joseph se développe dans l'ancienne propriété Franquinet, en face du noviciat des Pères jésuites. En 1933, Soeur Hilda Johann devient la nouvelle directrice de l'institution où travaillent une vingtaine de religieuses. Durant la 2e guerre mondiale, elles soignent de nombreux soldats blessés : Allemands et Français provenant du champ de bataille de Sedan en mai et juin 1940, Américains pendant la bataille des Ardennes durant l'hiver 1944-45. Au lendemain du conflit, il faut se moderniser et accroître le nombre de lits. De nouvelles constructions sont mises en chantier. En 1951, une véritable maternité, inexistante jusqu'alors, est inaugurée. En 1964, nouveau gain de place grâce à la "Maison des Soeurs", érigée sur le côté de l'hôpital. Belges, Allemandes ou Luxembourgeoises, une quarantaine de religieuses encadrées par douze médecins se dévouent aux soins des malades.

Dès la fin des Golden Sixties, l'éternel problème du manque de lits et surtout la spécialisation et le développement de nouveaux services médicaux rend une extension supplémentaire obligatoire. Des études sont lancées en 1968 mais huit ans plus tard, le chantier n'a pas encore débuté tant les investissements à effectuer sont importants. La dépense atteint le demi-milliard de francs, insupportable pour la congrégation religieuse. C'est alors qu'intervient la reprise de l'hôpital Saint-Joseph par l'Intercommunale de Soins de Santé récemment créée. Bâtiments et terrains sont repris pour onze millions. La construction de la nouvelle aile peut enfin démarrer. L'investissement est énorme (570 millions) mais l'hôpital d'Arlon devient un des mieux équipés du sud du pays avec 154 lits. La radiographie a coûté à elle seule 57 millions. Dès 1980, le service de chirurgie peut occuper un étage de la nouvelle aile alors que tous les travaux ne sont pas encore achevés. Douze mois plus tard, l'imposant bâtiment de huit étages est entièrement opérationnel. Chaque service dispose désormais de son propre étage. Ce formidable outil de soins de santé est aussi devenu une machine économique qui donne du travail à 238 personnes. Le personnel est hautement qualifié. Presque toutes les disciplines sont représentées. Des 77 hospitalisations en 1890, on est passé à 5.198 en 1982.

En 1984, Arlon inaugure la dialyse rénale, évitant à plusieurs dizaines d'insuffisants rénaux de longs déplacements vers des hôpitaux éloignés. Six postes de dialyse ont été installés dans l'ancienne chapelle. En 1987, c'est l'inauguration de la médecine nucléaire et de sa gamma-caméra tandis que le service d'imagerie médicale met en fonctionnement un scanner hautement performant, le premier du genre à être installé hors du Japon où il a été fabriqué. Des rayons X décomposent le corps du patient en coupes successives. Cet équipement permet de sauver de nombreuses vies humaines. Pour l'acquérir, la Ville d'Arlon a contracté un emprunt de 33 millions de francs, l'intercommunale s'engageant à le rembourser. Les 16 médecins présents lors de la reprise par l'intercommunale en 1976, sont devenus 60 en 1990. Six religieuses sont toujours en activité. Douze autres retraitées occupent la Maison des Soeurs. Les rapprochements successifs avec les hôpitaux d'Athys (1987), Messancy (1991) et Virton (1994) donnent naissance aux Cliniques du Sud-Luxembourg. De nouveaux bâtiments sont construits à Arlon. Aujourd'hui, on dénombre 403 lits, un millier d'employés et 150 médecins répartis sur deux sites : Arlon et Saint-Mard. En 2008, c'est la création de Vivalia. Mais ça, c'est une autre histoire...

Jean-Marie TRIFFAUX

Exposition

« Crèches et villages de Noël »

au Royal Office du Tourisme d'Arlon
du 7 au 22 décembre



Ouverture en semaine
de 8H30 à 17H

Ouverture le weekend
de 9H à 17H

2, rue des Faubourgs
063/21 63 60

ARLON
ROYAL OFFICE
DU TOURISME

Editeur responsable : J.-M. TRIFFAUX, échevin de l'Information,
Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon

Rédaction : Alexandra MERLOT, Marianne STEVART
☎ 063.24.56.52 ou 063.24.56.64

